

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 14 JUIN 2021

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 28 JUIN 2021



Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 17 mai 2021,

En présence de 10 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

8 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, M. Alexis MANCEL, Mme Chanez HERBANNE, M. Philippe EYMERY, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Anne FUMERY

1 membre suppléant son titulaire :

Mme Nathalie LEBAS suppléante de M. Daniel LECA

1 membre titulaire ayant donné pouvoir :

M. Frans DESMEDT ayant donné pouvoir Mme Nadège LEFEBVRE

En présence également de :

M. Christian DEMAY	suppléant de	Mme Catherine MARTIN
M. Jean CAUWEL	suppléant de	M. Alexis MANCEL
M. Didier RUMEAU	suppléant de	Mme Chanez HERBANNE
Mme Claire MARAIS-BEUIL	suppléante de	M. Philippe EYMERY

Étaient excusés :

M. Martial DUFLOT M. Frédéric GAMBLIN, M. Medhi RAHOUÏ, M. Dominique DEVILLERS, M. Daniel LECA, M. Alain LETELLIER, Mme Nicole COLIN, M. Patrice MARCHAND, Mme Martine BORGEO, M. Eric DE VALROGER.

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

Délibérant conformément aux articles L. 3312-5 du code général des collectivités territoriales,

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2021 06/14-11 relatif à la convention SMABT/SAGEB pour la valorisation des supports de communication à l'aéroport,

CONSIDERANT le contexte inédit de crise sanitaire, il est proposé pour accompagner la reprise progressive du trafic aérien à l'aéroport de Beauvais de valoriser les supports de communication présents à l'aéroport sur la période 2021-2023 afin de créer une nouvelle dynamique favorable au développement économique et touristique du territoire ;

CONSIDERANT que les actions de valorisation concernées sont :

- Mettre en œuvre les cycliques de promotion diffusés sur l'écran géant situé en salle d'arrivée du T2 ;
- Utiliser les bornes interactives situées au terminal 1, au terminal 2 et à l'agence commerciale des loueurs comme supports de communication ou d'information de la SAGEB ;
- Maintenir l'affichage touristique situé dans les aérogares jusqu'à la fin de la DSP ;

CONSIDERANT la convention qui définit les objectifs que s'assignent le SMABT et la SAGEB dans le cadre de la valorisation des supports de communication à l'aéroport de Beauvais-Tillé ainsi que les modalités de réalisation, de suivi et de financement des actions ;

Après avoir entendu l'exposé de la présidente et en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE la conclusion suivante :

-
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention de valorisation des supports de communication à l'aéroport de Beauvais-Tillé entre le SMABT et la SAGEB ci-annexée.



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 28 JUIN 2021

